



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 1^{er} novembre 2022, à 19 h 30, à la salle du conseil au 421, 4^e avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

**399, 2^e rue
Lot 3 821 023 ptie**

Nature et effets : Cette demande vise à obtenir 3 dérogations

- 1- 10 cases de stationnements sur le terrain au lieu de 14.
- 2- Une marge avant donnant sur la 6^e avenue inférieure à 9,0 m.
- 3- Installer une remise en cours avant donnant sur la 6^e avenue.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil, lors de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2022.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 6 octobre 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière